

Sont présent-es :

**Membres du Conseil administratif**

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>
Monsieur	Gilles MARTI	<i>Administrateur délégué</i>

**Bureau du Conseil**

Monsieur	Jean-Pierre RENGLI	<i>Président</i>
Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

**Membres du Conseil municipal**

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Madame	Sofia KHETIB GRUNDY
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

**Administration communale**

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

Est-sont excusé-es : - / -

Public : 1

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025
2. Présentation du budget 2026
3. Nomination des président.es, vice-président.es des locaux de vote
4. Communication du bureau du Conseil municipal
5. Communication du Conseil administratif
6. Rapports des commissions
7. Propositions individuelles et questions

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'arrivée tardive de M. Cardoso Inacio.

Il fait la lecture du communiqué du Conseil d'Etat du 16 octobre 2025 concernant la nomination de M. Gilles Marti au poste d'administrateur provisoire de la commune de Presinge jusqu'à l'élection d'un-e nouveau-e conseiller-ère administratif-ve en mars 2026. **M. le Président** souhaite donc la bienvenue à **M. Marti** qui fait une brève présentation de son parcours politique et qui se dit ravi de pouvoir mettre ses compétences au service de la commune de Presinge.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2025

**M. Gaillard** propose une correction au point 9, rapport de la commission des bâtiments, dont il est pris note.

**Mme Khetib Grundy** propose une correction au point 5, dont il est pris note.

**M. Läser** propose deux corrections, une au point 3 et une au point 9, rapport de la commission routes - assainissement - transports & sécurité, dont il est pris note.

*(arrivée de M. Cardoso Inacio)*

Les personnes présentes à la séance du 22 septembre approuvent à l'unanimité le procès-verbal ainsi modifié, avec remerciements à son autrice.

## 2. Présentation du budget 2026

**M. le Président** passe la parole à **M. le Maire**.

**M. le Maire** commence par présenter les documents distribués aux membres du Conseil et explique plus précisément le processus d'élaboration d'un budget en général. Puis, il indique que les dernières prévisions de rentrées fiscales pour 2026 sont en forte baisse, probablement due au départ d'un important contribuable, aux reliquats d'impôts moins élevés qu'en 2018 et 2019 et aux conséquences de la baisse d'impôts votée par le peuple l'an dernier.

Pour proposer malgré tout un budget équilibré, trois options sont possibles :

- présenter un budget déficitaire qui doit être inférieur ou égal aux amortissements, avec un plan quadriennal de redressement des finances ;
- surestimation des recettes fiscales d'au maximum 10% du budget total ;
- augmenter le taux du centime additionnel.

La commission des finances a travaillé le 30 octobre dernier avec le conseil administratif et ils ont choisi la deuxième possibilité.

Avant de passer en revue le budget de fonctionnement plus en détails, **M. le Maire** relève que les services généraux (salaires, administration du patrimoine administratif) représentent 26% des charges totales, que le domaine de la famille et de la jeunesse prend 11% des charges (surtout les crèches).

Puis, **M. le Maire** donne des précisions sur certains postes en particulier.

### 0 Administration générale

Matériel électoral et fournitures : Fr. 5'500 pour couvrir les frais de l'élection complémentaire en vue de pourvoir le poste de conseiller administratif laissé vacant par la démission de M. Tavernier.

Indemnités conseil administratif : les trois membres touchent une indemnité équivalente contrairement aux précédentes législatures où le maire était davantage rétribué.

Les traitements bruts tiennent compte d'éventuelles heures supplémentaires.

Il n'y aura pas d'amortissement complémentaire du FIDU 2024.

### 1 Ordre et sécurité, défense

Les charges des groupements intercommunaux (Etat civil, GILS, SIS et ORPC) ont été validées par les comités respectifs.

## 2 Formation

Les charges pour le GIAP ont été validées par son comité.

Les honoraires d'ingénieurs pour l'étude de la rénovation du bâtiment de l'école seront intégrés dans le budget d'investissement qui devra être accepté par une délibération et ne figurent donc pas au budget de fonctionnement.

## 3 Culture, Sport & Loisirs, Eglises

Le projet de M. Tavernier d'organiser une série de manifestations sur trois jours lors de la Fête nationale 2026 était vraiment trop onéreux, il a été abandonné.

Au poste « Subventions institutions genevoises » sont inclus : la subvention pour le Festival Théâtre en campagne et la subvention à l'église St-Félix pour la rénovation du cadran de l'horloge.

Pour l'organisation de la sortie des jeunes à Europark, Fr. 11'000 ont été mis au budget (1 fois tous les 2 ans).

## 5 Sécurité sociale

Les postes les plus importants sont les subventions aux crèches de Meinier et de Puplinge.

Les subventions sociales en Suisse et à l'étranger représentent moins que 0.7% du budget total.

## 6 Transports

L'étude pour la rénovation du pont du Nant du Paradis est reportée. Les frais d'entretien généraux des routes maintenus au minimum.

Le premier amortissement de l'achat du porte-outils est intégré au budget.

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Une somme a été prévue pour l'étude pour l'assainissement du bassin du hameau de la Louvière et des canalisations EC/EU de Cara. En revanche, la réfection des collecteurs affaissés fera l'objet d'une délibération en 2026.

La plantation de quelques arbres et leur entretien a été ajoutée à hauteur de Fr. 25'000.-.

Un montant est ajouté pour des conseils juridiques et la révision des conventions, dans le cadre du projet de développement villageois, notamment pour les fonds intercommunaux.

## 9 Finances et impôts

Pour garder le centime additionnel à 40, les impôts sur le revenu des personnes physiques ont été surévalués de Fr. 103'000.-.

L'enveloppe de Fr. 30'000.- pour financer une étude de faisabilité concernant l'auberge communale a été maintenue.

Ainsi, le budget de fonctionnement 2026 a les totaux suivants :

- |                    |                  |
|--------------------|------------------|
| • Charges          | Fr. 4'061'036.00 |
| • Revenus          | Fr. 4'061'359.00 |
| • Excédent présumé | Fr. 323.00       |

**M. le Maire** parcourt les tableaux des emprunts du PF, des amortissements du PA et du plan des dépenses d'investissements pour 2026 pour un total de Fr. 2'028'100.00. Il rappelle que les délibérations approuvant ces chiffres seront votées lors de la séance du 24 novembre prochain.

Il remercie Mme Radice pour le travail conséquent qu'elle a fourni pour former ce projet de budget. De même, il remercie la commission des finances, son collègue M. Cardoso Inacio et l'expert de la société fiduciaire pour leur engagement.

## 3. Nomination des président.es, vice-président.es des locaux de vote

**M. le Président** demande s'il y a des candidats pour ces postes à pourvoir pour l'année civile 2026 où six dates sont d'ores et déjà prévues pour des votations populaires ou des élections.

**M. Gaillard** accepte le rôle de président et **M. Rossi** celui de suppléant. Pour la vice-présidence, une habitante du village a signalé son intérêt à **M. Cardoso Inacio** et sera contactée. **M. Laddi** pense à une autre personne qu'il approchera pour la suppléance. Mme Radice rappelle que le délai pour ces nominations est le 15 novembre.

#### 4. Communication du bureau du Conseil municipal

- a. Droit d'opposition des conseils municipaux

**M. le Président** annonce que les décisions prises le 25.06.25 sont entrées en force, n'ayant pas eu d'opposition.

- b. Lettre d'un mandataire

**M. le Président** informe qu'un mandataire a adressé un courrier au bureau du Conseil municipal pour signaler des irrégularités dans la procédure d'appel d'offres concernant les levées des déchets que Presinge a lancé. Le bureau d'ingénieurs mandaté par la commune pour ce travail en a été averti et étudiera une révision de cet appel d'offres.

#### 5. Communications du Conseil administratif

- a. Don à la commune de Blatten

**M. Cardoso Inacio** fait la lecture de la lettre de remerciements rédigée par le président de la commune sinistrée de Blatten pour les dons que les communes genevoises ont versés pour l'aide à la reconstruction du village. La commune de Presinge a donné la somme de Fr. 5'000.

- b. Visite du CERN

**M. Cardoso Inacio** a eu l'occasion de visiter les infrastructures du CERN et annonce qu'une autre visite sera organisée pour les membres du Conseil municipal en 2026 qui le souhaitent. D'autre part, il mentionne la création d'un groupe de travail concernant l'avancée du projet FCC. Il sera composé de représentants du CERN, d'un ou deux membres du Conseil administratif, de Mme Broquard, présidente de la commission de l'environnement, et de M. Läser, président de la commission des routes. La première séance est fixée le 18 novembre 2025. Ce groupe n'est pas ouvert aux habitants, mais il est prévu de relayer les informations pertinentes par le biais du journal communal.

- c. Soirée à la Revue genevoise

**M. Broquard** donne les indications pratiques pour les participants à la soirée du 7 novembre.

#### 6. Rapports des commissions

##### Cohésion sociale / E. Rossi

Le 10 novembre, la commission étudiera de nouveaux dossiers pour attribuer le solde des subventions d'aide en Suisse et à l'étranger. **M. Rossi** signale qu'un don de Fr. 3'000 est prévu pour la Chaîne du Bonheur pour son opération d'aide humanitaire à Gaza.

##### Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

Le projet de plantation d'un arbre pour marquer la fin du cycle primaire des classes 8P se concrétisera à la rentrée de janvier.

Les représentants de la commune auprès des crèches ont été désignés. Il s'agit de Mme Broquard pour Puplinge et de M. Laddi pour Meinier. Concernant l'association Communes-Ecole, M. Gaillard doit confirmer s'il poursuit son mandat.

Après la visite du bâtiment de l'école, les membres de la commission souhaitent faire le tour des locaux dévolus au parascolaire et aussi faire un point sur son fonctionnement.

**M. Laddi** annonce qu'il se chargera de la confection de la soupe pour la fête de l'Escalade avec les légumes fournis par les deux écoles.

Pour le Noël communal qui aura lieu le 18 décembre, il est convenu que les membres des commissions Ecole et Manifestations se réuniront pour l'organisation de la deuxième partie de la soirée à la salle communale.

##### Culture - Manifestations & Communication / J. Somolinos

La commission se réunira prochainement avec M. Marti et fera le point de ce qui est encore disponible au budget 2025.

La décoration des sapins est confirmée pour le samedi 29 novembre.

**M. Gaillard** souhaite donner un retour sur la soirée du 4 octobre 2025, durant laquelle un apéritif dinatoire a été préparé par les résidents du centre de l'Abbaye, un film de la sélection 2025 du FIFDH a été projeté et un

moment d'échange avec les réalisateurs de ce documentaire a été possible. **M. Gaillard** regrette que seulement une trentaine de personnes aient été présentes et se demande ce qui devrait être fait pour toucher un plus large public, car il s'agit d'une manifestation de qualité.

Pour les raisons évoquées au point 2, la reconduction de cet événement n'a pas été mise au budget 2026, mais la réflexion mérite d'être faite pour une éventuelle organisation en 2027.

#### **Bâtiments / J-P. Gaillard**

Lors de la séance du 14 octobre, la commission a reçu les rapports CECB+ pour les trois derniers bâtiments, mais a décidé de les analyser en début d'année prochaine.

Concernant le chauffage dans la salle communale, une amélioration a été relevée par les usagers de Communes-Ecole, probablement due au nettoyage des conduits d'aération effectué pendant l'été.

#### **Environnement / P. Broquard**

Un appel d'offres a été lancé pour la plantation d'arbres et pour leur entretien.

La commission se chargera d'écrire un article sur le FCC CERN pour l'édition du début d'année du journal communal. Elle a désigné Mme Broquard comme représentante dans le groupe de travail qui va se mettre en place.

Concernant le dossier Agenda 21, un groupe de travail ad hoc sera créé pour faire un état de ce qui a déjà été fait lors des précédentes législatures et ce qui peut être fait. Les autres membres du Conseil municipal intéressés par la problématique sont invités à se joindre ce qui est le cas pour Mme Demont, MM. Köhl et Laddi.

L'achat de poubelles de tri pour l'école est prévu pour cette fin d'année, s'il reste suffisamment sur le budget 2025, ce que doit confirmer M. Cardoso Inacio.

#### **Routes - Assainissement – Transports & Sécurité / T. Läser**

La commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

**M. Läser** demande confirmation de la validité des décisions prises par des échanges de courriels. Il lui est répondu par l'affirmative en spécifiant que cela n'est pas le cas pour celles prises via la messagerie Whatsapp.

#### **Finances / S. Khetib Grundy**

La commission a préavisé favorablement le projet de budget tel que présenté ce jour. Les membres du Conseil qui ont des questions avant la séance d'approbation peuvent s'adresser aux conseillers administratifs ou à Mme Radice.

**Mme Khetib Grundy** fait remarquer que l'état des finances ne donne qu'une très faible marge de manœuvres, ni d'alternative aux communes dans l'élaboration de leurs budgets.

#### **Aménagement du territoire / J. Köhl**

La commission ne s'est pas réunie.

### **7. Propositions individuelles et questions**

**M. Thorens** revient sur l'achat du porte-outils validé lors de la séance du 22 septembre. Il tient à faire remarquer que si la procédure a duré si longtemps, c'est en raison de la volonté de la commission d'acquérir la machine la plus adaptée aux tâches dévolues aux cantonniers et à la configuration des locaux communaux.

D'autre part, il attire l'attention sur le fait qu'il faut prévenir assez tôt la Fondation pour la petite enfance de Pupplinge de son remplacement par Mme Broquard dès 2026 pour faciliter les démarches administratives qui en découlent.

Enfin, il prie d'excuser son absence à la séance du 24 novembre pour des raisons médicales.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 22h15.

Jean-Pierre RENGLI  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau